



Presidency of Italy
Council of Europe
November 2021 - May 2022
Présidence de l'Italie
Conseil de l'Europe
Novembre 2021 - Mai 2022



**Conférence de haut niveau sur
l'Équilibre entre vie professionnelle et vie privée en tant que levier pour l'autonomisation
des femmes et la promotion de l'égalité de genre
Palais de la Farnesina, Rome 12 avril 2022
Conclusions de la conférence**

Sous l'égide de la présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, co-organisée par la Ministre italienne de l'Égalité des Chances et de la Famille et du Conseil de l'Europe, et avec le soutien du ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale la conférence a réuni des représentant-es de haut niveau des gouvernements, des organisations internationales, de la recherche et de l'industrie. Elle a apporté un éclairage riche sur les questions d'articulation entre vie professionnelle et vie privée, la recherche d'un juste équilibre entre activités professionnelles et responsabilités familiales.

L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est un élément essentiel de l'émancipation des femmes, car il détermine les opportunités qu'elles peuvent saisir en termes d'évolution de carrière, d'augmentation de salaire et d'accès à des postes de direction. Un équilibre entre le travail et la famille, et une répartition égale entre les parents des responsabilités liées à la prise en charge des enfants, des personnes à charge malades ou en situation d'un handicap de la famille réduirait l'obligation pour les femmes d'occuper des emplois à temps partiel, faiblement rémunérés ou à faible responsabilité, ou leur permettrait de ne pas avoir à choisir entre leur carrière et leur famille.

Les participantes et participants ont convenu que, pour parvenir à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour toutes et tous,

Les gouvernements et les institutions publiques/institutions de l'État doivent :

- ✓ Élaborer des stratégies pour l'égalité de genre, en mettant l'accent sur l'émancipation des femmes et la promotion d'une répartition égale entre les hommes et les femmes des responsabilités en matière de soins aux personnes dépendantes ;
- ✓ Veiller à ce que des congés de maternité, de paternité et parentaux rémunérés et accessibles, assortis d'une répartition de ce temps et d'une protection appropriée, soient prévus par la loi et dans la pratique ;
- ✓ Veiller à ce que des possibilités de travail flexible soient prévues par la loi et dans la pratique ;
- ✓ Investir dans les infrastructures de soins, en garantissant une bonne couverture géographique, des prix abordables et des heures d'ouverture adaptées aux travailleurs et aux travailleuses ayant la charge d'enfants ou de personnes à charge malades ou en situation d'un handicap ;
- ✓ Investir dans des programmes d'éducation qui s'attaquent aux stéréotypes de genre et encouragent à la fois le partage des responsabilités de soins entre femmes et hommes et des choix de carrière exempts de préjugés de genre ;

- ✓ Contrôler et évaluer régulièrement la mise en œuvre de la législation et des politiques pertinentes et, en particulier, faire régulièrement rapport sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et sur les congés liés aux et leur impact sur les salaires/revenus.
- ✓ Garantir la collecte de données ventilées par sexe et développer des analyses sociales et économiques et des études d'impact sensibles au genre de la législation et des politiques pertinentes.

Les employeurs ainsi que les organisations patronales doivent :

- ✓ Mettre en place des structures et des équipements permettant à tous les travailleurs et travailleuses d'assumer leurs responsabilités familiales ;
- ✓ Offrir des conditions de travail flexibles, en soutenant le congé parental pour les femmes comme pour les hommes ;
- ✓ Prendre des mesures pour parvenir à un marché du travail plus équilibré du point de vue du genre, tant en termes de ségrégation horizontale (domaines/types de métiers) que verticale, en plaçant un accent particulier sur le *leadership* des femmes;
- ✓ Promouvoir différents des politiques d'articulation entre vie professionnelle et vie privée pour les femmes et les hommes, qu'ils ou elles assument ou non des responsabilités en matière de soins ;
- ✓ Reconnaître et valoriser les compétences en matière de gestion du temps et les compétences générales que les parents acquièrent et développent, car elles sont pertinentes pour l'environnement de travail et l'avancement professionnel ;
- ✓ Mettre en œuvre des programmes visant à déstigmatiser le travail à distance ou à temps partiel et à promouvoir une culture du travail qui privilégie la qualité des résultats plutôt que la quantité d'heures passées au travail ;
- ✓ Promouvoir le travail à distance comme moyen *possible* pour faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie privée, notamment pour les femmes et les hommes ayant des responsabilités familiales ;
- ✓ Soutenir l'avancement des réglementations gouvernementales dans ce domaine, et développer des partenariats publics/privés permettant de promouvoir un marché du travail égalitaire du point de vue du genre, à la fois en termes de ségrégation verticale et qu'horizontale.
- ✓ Mettre en œuvre les outils existants pour la certification des entreprises en matière d'égalité de genre (y compris s'agissant de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée) et assurer leur viabilité à long terme, avec par exemple des rapports réguliers.

Enfin, tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, doivent unir leurs forces avec la société civile - y compris les organisations de femmes et les partenaires sociaux - ainsi qu'avec le monde universitaire, pour :

- ✓ Promouvoir l'indépendance économique des femmes comme une forme d'autonomisation et une condition préalable à l'égalité de genre et à des sociétés égalitaires et économiquement durables ;
- ✓ Promouvoir le rôle et les responsabilités des hommes et des garçons en tant qu'acteurs du changement pour l'égalité de genre dans les sphères publique et privée;

- ✓ Souligner l'importance des congés de maternité, de paternité et parentaux et le rôle important à jouer par les deux parents dans l'éducation de leurs enfants ;
- ✓ Veiller à ce que les mesures d'articulation entre vie professionnelle et vie privée participent à la lutte contre les stéréotypes de genre qui nuisent aux sociétés en limitant le potentiel et les aspirations des femmes et des hommes ; et, ce faisant, s'attaquer aux perceptions et aux normes, sensibiliser et promouvoir les exemples qui contribuent de manière significative à un changement positif ;
- ✓ S'efforcer de consolider le tissu démocratique des sociétés à mesure qu'elles s'adaptent aux nouveaux défis, en veillant à ce que les mesures prises en réponse à des crises de grande ampleur - telles que les pandémies et les guerres - tiennent compte de l'égalité de genre.